



PREMIER MINISTRE

LE DROIT DU RENSEIGNEMENT

Colloque organisé par l'Académie du renseignement

VENDREDI 8 FÉVRIER 2019
École militaire - Amphi Foch

PROGRAMME



*« La politique publique du renseignement
concourt à la stratégie de sécurité nationale
ainsi qu'à la défense et à la protection
des intérêts fondamentaux de la Nation »*

*Livre VIII
du Code de la sécurité intérieure*

PROGRAMME

DU COLLOQUE

8h30 Accueil

9h00 Ouverture par M. Laurent Nuñez,
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur

9h40 Séquence 1 : L'institutionnalisation de la politique publique du renseignement

Présidence : Olivier Gohin, professeur des Universités

- Olivier Forcade, professeur des Universités :
retour historique sur les institutions et pratiques du renseignement français (1990-2015)
- Agnès Deletang, magistrate :
L'émergence d'un droit du renseignement - les textes applicables avant 2015
- Guy Rapaille, président honoraire « Comité permanent R » :
Approche comparée des droits du renseignement (Europe/Belgique)

10h45 Pause

11h00 Séquence 2 : La mise en œuvre du droit du renseignement - un droit exorbitant du droit commun très encadré

Présidence : Mireille Imbert-Quaretta, Conseillère d'État honoraire

- Bertrand Warusfel, professeur des Universités :
La logique de la loi de 2015 relative au renseignement
- Floran Vadillo, directeur conseil sécurité :
Le cadre et les garanties du recours aux techniques de recueil de renseignement
- François Molins, procureur général près la Cour de cassation :
La judiciarisation du renseignement

12h15 Déjeuner

14h00 Séquence 3 : Le droit du renseignement - un droit exorbitant du droit commun fortement contrôlé

Présidence : Yves Gaudemet, professeur émérite

- Francis Delon, président de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement :
La CNCTR
- Emmanuelle Prada-Bordenave, conseillère d'État :
Le contrôle juridictionnel
- Yaël Braun-Pivet, députée des Yvelines – présidente de la délégation parlementaire au renseignement – présidente de la Commission des lois :
Le contrôle parlementaire
- Monsieur le Préfet Renaud Vedel :
Les contrôles internes

15h30 Pause

15h45 Séquence 4 : Du renseignement au droit à la sécurité - protection des libertés et défense des intérêts fondamentaux de la Nation

Présidence : Christian Vigouroux, président de section au Conseil d'État

- Xavier Latour, professeur de droit public :
Le droit du renseignement : un droit conforme à la constitution
- Fabien Lafouasse, docteur en droit public :
Le droit du renseignement : un droit conforme aux traités internationaux
- Olivier Chopin, directeur de programmes et enseignant à Sciences Po :
Le renseignement et l'exercice des libertés et droits fondamentaux

16h50 Pause

17h00 Conclusion

- François Saint-Bonnet, professeur des Universités :
Rapport de synthèse

17h35 Allocution de Clôture

- Monsieur le Préfet Pierre de Bousquet, Coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme